



COMMUNE DE
MODAVE

Stages 2021



**Stages organisés par
la commune de Modave.**

En collaboration avec :

« Sport Attitude asbl », l'ASBL « La voie de l'effort »,
« Sports 4 fun » Steve Lefèvre et l'accueil extra-scolaire.



Informations générales :

L'objectif principal des stages communaux est de proposer un accueil et des animations de qualité aux enfants des parents qui ont besoin d'occuper ceux-ci durant les congés scolaires. Les stages s'adressent prioritairement aux enfants de la commune âgés de 2.5 ans à 12 ans (certains stages proposent 2.5 ans à 14 ans).

Nous proposons 8 semaines de stages réparties comme suit :
1 semaine durant les congés de carnaval, 2 semaines durant les congés de printemps, 4 semaines durant les congés d'été et 1 semaine durant les congés de Toussaint.

Cependant, l'organisation de la semaine de Toussaint doit encore être peaufinée, voilà pourquoi il n'est pas possible de s'inscrire à l'avance pour cette semaine.

Afin de répondre au mieux à l'objectif principal, la commune de Modave collabore avec des associations qui proposent principalement des animations sportives.

Organisation générale :

- ✓ Les animations débutent à 09h00 et se terminent à 16h00, avec une pause de 12h00 à 13h00.
- ✓ Les stages sont uniquement en externat.
- ✓ Les garderies sont assurées de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30. Celles-ci sont comprises dans le prix.
- ✓ Les enfants apportent leur pique nique et leurs collations.

A savoir :

- ✓ Le tarif des stages pour les enfants domiciliés sur la commune de Modave est de 55€ (50€ pour le 2^{ème} enfant d'une même famille).
le tarif pour les enfants domiciliés hors de la commune de Modave est de 60€ (pas de tarif dégressif pour le 2^{ème} enfant d'une même famille).
- ✓ **Votre inscription est définitive dès réception du paiement de celui-ci. Votre paiement doit nous être parvenu 15 jours avant le début de chaque période de congé (15 jours avant le début des vacances de carnaval, 15 jours avant le début de la première semaine des vacances de printemps et 15 jours avant le début des vacances d'été).
Passé ce délai, votre inscription est automatiquement annulée et la place libérée.**
- ✓ Les enfants sont assurés en responsabilité civile et individuelle. Notre assurance ne couvre en aucun cas le bris de lunettes, ni le vol.
- ✓ Une attestation fiscale pour les enfants de moins de 12 ans vous sera fournie ainsi qu'une attestation pour votre mutuelle.
- ✓ Sauf cas exceptionnel, le remboursement ne sera accordé qu'à partir d'une absence de 3 jours avec un certificat médical à l'appui.

Les stages 2021 :

Stages de carnaval :

Dates du stage : du 15 au 19 février 2021 (5 jours)

Ages : 2.5 ans -12 ans (sport Attitude)
10 ans – 14 ans et plus (Collectif Kéfaré)
Lieu : Complexe sportif
Partenaires : Sport Attitude ASBL et collectif kéfaré

Stages de printemps :

Dates du stage : du 6 au 9 avril 2021 (4 jours)

Ages : 2.5 ans -12 ans (La Voie de l'Effort)
10 ans – 14 ans et plus (Collectif Kéfaré)
Lieu : Complexe sportif
Partenaires : La Voie de l'Effort et collectif kéfaré

Dates du stage : du 12 au 16 avril 2021 (5 jours)

Ages : 2.5 ans -12 ans (sport Attitude)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : Sport Attitude ASBL

Stages d'été :

Dates du stage : du 5 au 9 juillet 2021 (5 jours)

Ages : 2.5 ans -12 ans (sport Attitude)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : Sport Attitude ASBL

Dates du stage : du 12 au 16 juillet 2021 (5 jours)

Ages : 2.5 ans -12 ans (La Voie de l'Effort)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : La Voie de l'Effort

Dates du stage : du 16 au 20 août 2021 (5 jours)

Ages : 2.5 ans -12 ans (Sports 4 fun Steve Lefevre)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : Sports 4 fun

Dates du stage : du 23 au 27 août 2021 (5 jours)

Ages : 2.5 ans -14 ans (sport Attitude)
Lieu : Complexe sportif
Partenaire : Sport Attitude

Inscriptions :

ATTENTION :

Votre inscription est définitive dès réception du paiement de celui-ci. Votre paiement doit nous être parvenu 15 jours avant le début de chaque période de congé (15 jours avant le début des vacances de carnaval, 15 jours avant le début de la première semaine des vacances de printemps et 15 jours avant le début des vacances d'été).

Passé ce délai, vos inscriptions est automatiquement annulée et la place libérée.

N° de compte : be36 0910 1245 0381

NOUVEAU :

Il est possible d'inscrire votre enfant à toutes les semaines de stages proposées en 2021. Les inscriptions se font via un formulaire d'inscription disponible sur le site de la commune, sur simple demande via mail (jeunesse@modave.be) ou en utilisant le formulaire inclus à ce document.

CEPENDANT :

Il est difficile d'établir un programme précis en début d'année pour les stages de printemps et d'été. Si vous prenez l'option d'inscrire votre enfant pour ces semaines, vous pouvez uniquement vous baser sur les infos données en page 3 de ce document (dates, lieu et le partenaire qui assure la semaine de stage) en sachant également que les stages sont automatiquement sportifs.

4 à 5 semaines avant les congés scolaires (début janvier pour les congés de carnaval, début mars pour les congés de printemps et début mai pour les congés d'été), une nouvelle campagne d'information est lancée via les toutes-mailettes, le site communal, la newsletter avec des informations plus précises sur le programme des stages.

Pour un complément d'information, veuillez contacter :

François Perniaux (Animateur socioculturel)

en charge de l'organisation des stages communaux.

jeunesse@modave.be - 085/41 02 20 ext.5 - 0478/98 14 93



COMMUNE DE
MODAVE